

BIOGRAPHIE SOMMAIRE



Yaovi Marc Mawuli FIAWONOU

Magistrat hors hiérarchie et actuellement premier avocat général près la Cour suprême du Togo, où j'ai été nommé en octobre 2012. Je suis titulaire d'une maîtrise en droit privé et diplômé de la section magistrature de l'Ecole Nationale d'Administration au Togo. Je suis également titulaire d'un Diplôme Interuniversitaire en Droits fondamentaux de l'Université de Nantes. J'ai suivi des formations à l'Ecole Nationale de la Magistrature à Paris puis un stage en juridiction au Tribunal de Grande Instance de Bergerac, à l'Académie de Droit International de La Haye, à l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg où j'ai obtenu le Certificat pour l'enseignement des droits de l'homme dans les universités.

Différents postes occupés : président de tribunaux de première instance, vice-président puis premier substitut du procureur de la République au Tribunal de Première Instance de première classe de Lomé, conseiller à la Chambre d'accusation et à la Chambre judiciaire de la Cour d'appel de Lomé et Procureur général près la Cour d'appel de Kara.

En dehors de mes activités professionnelles je suis Consultant et j'ai participé à des travaux en matière juridique au Togo, notamment la rédaction du code de l'enfant et du nouveau code pénal togolais, entre autres.

En outre, j'ai enseigné le Droit pénal des affaires et le Droit de la Sécurité sociale à l'Université de Kara. Actuellement, j'interviens dans divers Centres de formation comme le Centre de formation des professions de justice à Lomé pour la formation des magistrats et greffiers, et également dans la formation des avocats, des officiers de gendarmerie et des commissaires de police en matière de droit pénal général et de procédure pénale. J'ai aussi participé en qualité de d'intervenant dans le cadre des sessions de formation qu'organise l'Association africaine des hautes juridictions francophones (AA-HJF).